



# Assemblée générale

Distr. générale  
21 novembre 2016  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante et onzième session

Point 147 de l'ordre du jour

**Financement du Tribunal international chargé  
de juger les personnes accusées de violations  
graves du droit international humanitaire  
commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie  
depuis 1991**

## **Premier rapport sur l'exécution du budget du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie pour l'exercice biennal 2016-2017**

### **Rapport du Secrétaire général**

#### *Résumé*

On trouvera dans le présent rapport les prévisions révisées pour le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, tenant compte des variations intervenues par rapport aux paramètres du calcul initial. L'augmentation des ressources nécessaires résulte notamment d'une hausse imputable aux taux de change et aux coûts standard, en partie compensée par une baisse liée à l'inflation et aux taux de vacance de postes. L'Assemblée générale est invitée à approuver un crédit révisé pour l'exercice biennal 2016-2017 d'un montant brut de 98 064 000 dollars (montant net : 86 737 900 dollars), correspondant à une augmentation de 2 316 900 dollars (montant net : 1 893 300 dollars).



## I. Introduction

1. L'objectif principal du premier rapport sur l'exécution du budget est de présenter les prévisions révisées pour le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, rendant compte des variations des taux d'inflation et de change ainsi que des coûts standard et des taux de vacance de postes retenus pour le calcul du crédit initialement ouvert.

2. La ventilation de l'augmentation brute de 2 316 900 dollars des ressources nécessaires découlant de ces ajustements techniques est donnée aux tableaux 1 et 2 ci-après. On trouvera au tableau 1 un état des ajustements par composante et par facteur de variation et au tableau 2 un état des ajustements par objet de dépense et par facteur de variation.

3. On trouvera dans les paragraphes qui suivent l'analyse de l'évolution, depuis le calcul des prévisions de dépenses initiales, des hypothèses retenues quant aux paramètres de chiffrage des coûts. Les hypothèses budgétaires retenues pour calculer le montant initial des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2016-2017 ainsi que les taux proposés dans le présent rapport sont présentés dans l'annexe.

Tableau 1

### État récapitulatif des prévisions de dépenses et de recettes, par composante et facteur de variation

(En milliers de dollars des États-Unis)

Composante	Crédits ouverts pour 2016-2017 <sup>a</sup>	Modifications prévues				Total	Montants révisés proposés
		Taux de change	Inflation	Coûts standard	Vacance de postes		
A. Chambres	7 671,4	162,8	(324,0)	–	–	(161,2)	7 510,2
B. Bureau du Procureur	15 963,4	612,1	(93,4)	(136,9)	(201,8)	180,0	16 143,4
C. Greffe	72 112,3	3 023,8	(659,2)	482,8	(549,3)	2 298,1	74 410,4
<b>Total des dépenses (montant brut)</b>	<b>95 747,1</b>	<b>3 798,7</b>	<b>(1 076,6)</b>	<b>345,9</b>	<b>(751,1)</b>	<b>2 316,9</b>	<b>98 064,0</b>
Recettes							
Contributions du personnel	10 722,5	319,7	(74,9)	276,6	(97,8)	423,6	11 146,1
Autres recettes	180,0	–	–	–	–	–	180,0
<b>Total (montant net)</b>	<b>84 844,6</b>	<b>3 479,0</b>	<b>(1 001,7)</b>	<b>69,3</b>	<b>(653,3)</b>	<b>1 893,3</b>	<b>86 737,9</b>

<sup>a</sup> Montants approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 70/242.

Tableau 2

**État récapitulatif des prévisions de dépenses, par objet de dépense et facteur de variation**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Composante	Crédits ouverts pour 2016-2017 <sup>a</sup>	Modifications prévues				Total	Montants révisés proposés
		Taux de change	Inflation	Coûts standard	Vacance de postes		
Postes	39 869,6	1 637,0	(258,2)	69,3	(653,3)	794,8	40 664,4
Autres dépenses de personnel	21 153,2	993,3	(242,8)	–	–	750,5	21 903,7
Émoluments de non-fonctionnaires	7 526,0	161,9	(322,9)	–	–	(161,0)	7 365,0
Consultants	92,5	4,1	(1,2)	–	–	2,9	95,4
Experts	39,4	2,2	(0,4)	–	–	1,8	41,2
Voyages	1 251,6	0,0	(7,0)	–	–	(7,0)	1 244,6
Services contractuels	7 707,1	332,1	(84,3)	–	–	247,8	7 954,9
Frais généraux de fonctionnement	6 798,5	323,1	(78,6)	–	–	244,5	7 043,0
Dépenses de représentation	10,9	0,4	(0,2)	–	–	0,2	11,1
Fournitures et accessoires	215,0	10,3	(2,5)	–	–	7,8	222,8
Mobilier et matériel	317,6	12,7	(3,3)	–	–	9,4	327,0
Aménagement des locaux	30,8	1,9	(0,3)	–	–	1,6	32,4
Subventions et contributions	12,4	–	–	–	–	–	12,4
Contributions du personnel	10 722,5	319,7	(74,9)	276,6	(97,8)	423,6	11 146,1
<b>Total (montant brut)</b>	<b>95 747,1</b>	<b>3 798,7</b>	<b>(1 076,6)</b>	<b>345,9</b>	<b>(751,1)</b>	<b>2 316,9</b>	<b>98 064,0</b>
Recettes							
Contributions du personnel	10 722,5	319,7	(74,9)	276,6	(97,8)	423,6	11 146,1
Autres recettes	180,0	–	–	–	–	–	180,0
<b>Total (montant net)</b>	<b>84 844,6</b>	<b>3 479,0</b>	<b>(1 001,7)</b>	<b>69,3</b>	<b>(653,3)</b>	<b>1 893,3</b>	<b>86 737,9</b>

<sup>a</sup> Montants approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 70/242.**II. Explication de l'évolution du montant brut des ressources nécessaires**

4. Les ajustements résultant des principaux facteurs de variation indiqués aux tableaux 1 et 2 entraînent une hausse des prévisions de dépenses de 2 316 900 dollars, portant le montant total révisé des crédits ouverts à 98 064 000 dollars (chiffres bruts). Ce montant se décompose comme suit (en milliers de dollars des États-Unis).

Crédits ouverts <sup>a</sup>	95 747,1	
Ajustements liés aux modifications des hypothèses budgétaires :		
Taux de change	3 798,7	Sur la base des taux de change opérationnels de l'ONU
Hypothèses relatives à l'inflation	(1 076,6)	Sur la base des indices des prix à la consommation, des coefficients d'ajustement promulgués aux fins du calcul des indemnités de poste et de l'écart entre les montants budgétisés et effectifs des ajustements au coût de la vie
Coûts salariaux standard et dépenses communes de personnel	345,9	Sur la base des montants effectifs des traitements, des dépenses communes de personnel et des contributions du personnel
Taux de vacance de postes	(751,1)	Sur la base des taux de vacance effectifs
<b>Total révisé</b>	<b>98 064,0</b>	

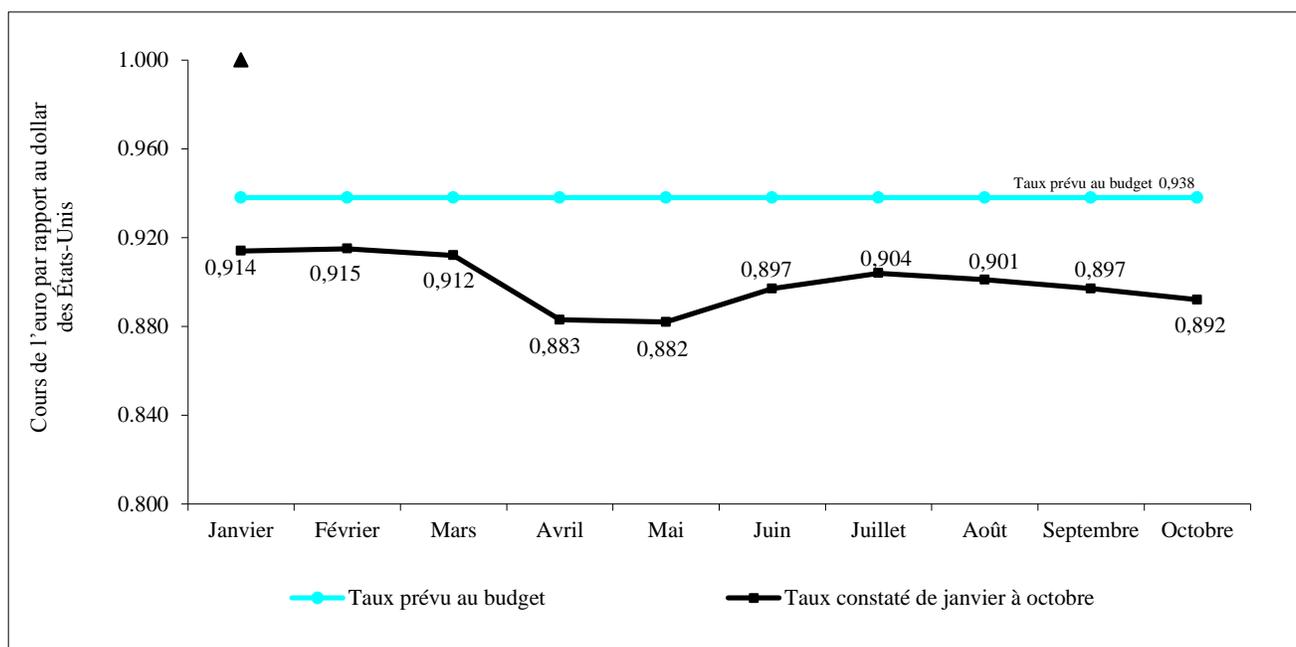
<sup>a</sup> Montants approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 70/242.

## A. Taux de change

*(Augmentation : 3 798 700 dollars)*

5. Comme il est indiqué dans le projet de budget pour l'exercice biennal 2016-2017 du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, les prévisions de dépenses sont révisées selon la méthode d'actualisation des coûts applicable au budget ordinaire (voir A/70/397, par. 12). Conformément à la section IX de la résolution 69/274 A de l'Assemblée générale, le taux de change retenu dans le budget pour le calcul du montant initial des crédits à ouvrir correspond au taux de change à terme de l'euro. Dans le présent rapport, le taux de change effectif de l'euro a été appliqué pour la période de janvier à octobre 2016 et le taux de change à terme approuvé pour 2016 a été appliqué pour les mois de novembre et décembre 2016. Pour 2017, le taux de change à terme révisé de l'euro a été appliqué. L'augmentation de 3 798 700 dollars résulte de la hausse des ressources nécessaires pour l'exercice biennal 2016-2017 du fait de la dépréciation du dollar par rapport à l'euro (voir fig. ci-après).

Figure  
Évolution de l'euro par rapport au dollar des États-Unis en 2016



## B. Hypothèses relatives à l'inflation

*(Diminution : 1 076 600 dollars)*

6. Les taux d'inflation révisés appliqués à tous les objets de dépense relatifs aux activités menées à La Haye ont été calculés en tenant compte des facteurs suivants : a) dans le cas des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur, les coefficients d'ajustement utilisés aux fins du calcul des indemnités de poste adoptés par la Commission de la fonction publique internationale pour la période allant de janvier à octobre 2016 et les projections fondées sur les paramètres actualisés relatifs aux taux de change et à l'inflation; b) dans le cas des agents des services généraux et des catégories apparentées, l'écart entre les ajustements au coût de la vie effectifs et ceux budgétisés constaté en 2016 et prévu pour 2017; c) pour les objets de dépense autres que les postes, les dernières informations concernant les indices des prix à la consommation fournies par le magazine *The Economist*.

7. La baisse des ressources nécessaires s'explique principalement par des dépenses inférieures au titre des postes et des objets de dépense autres que pour les postes en raison d'un taux d'inflation inférieur à celui retenu pour le calcul du montant initial des crédits à ouvrir.

## C. Coûts salariaux standard et dépenses communes de personnel

*(Augmentation : 345 900 dollars)*

8. L'augmentation de 345 900 dollars correspond à l'effet net de l'ajustement des coûts salariaux standard, des dépenses communes de personnel et des taux de

contribution du personnel. La révision de 2016 des coûts salariaux standard est fondée sur les états de paie moyens effectifs constatés depuis le début de l'exercice, par catégorie et par classe. Aux fins de l'établissement du présent rapport, les données salariales mensuelles relevées pour les mois de janvier à septembre 2016 ont été analysées par catégorie et par classe, et comparées aux montants retenus pour le calcul du montant initial des crédits à ouvrir. Les projections pour 2017 sont fondées sur les tendances observées en 2016.

9. Les dépenses communes de personnel sont budgétisées en pourcentage des traitements nets, pour chaque lieu d'affectation. Elles comprennent les indemnités et prestations et les dépenses liées à la nomination, à la mutation et à la cessation de service des fonctionnaires. Les ajustements apportés sont fondés sur l'analyse des dépenses communes de personnel effectivement engagées par le Tribunal au cours de l'exercice biennal 2014-2015 et sur l'évolution constatée depuis le début de 2016 par rapport aux montants retenus pour le calcul du montant initial des crédits à ouvrir.

#### **D. Vacances de poste**

*(Diminution : 751 100 dollars)*

10. La diminution de 751 100 dollars correspond aux ajustements apportés aux taux de vacance de postes pour 2016-2017, compte tenu des taux constatés en 2016, comme indiqué dans l'annexe au présent rapport.

### **III. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre**

11. **L'Assemblée générale est invitée à :**

- a) Prendre note du présent rapport;**
- b) Approuver un crédit révisé d'un montant brut de 98 064 000 dollars (montant net : 86 737 900 dollars), correspondant à une augmentation de 2 316 900 dollars (montant net : 1 893 300 dollars).**

## Annexe

### Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie : hypothèses budgétaires pour l'exercice biennal 2016-2017

<i>Paramètres budgétaires</i>	<i>Crédit initialement ouvert</i>		<i>Montants révisés proposés (estimations)</i>	
	<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>
Taux de change <sup>a</sup>	0,938	0,938	0,906	0,881
Taux d'inflation (pourcentage)	1,2	1,4	0,2	1,0
Coefficient d'ajustement (pourcentage)	28,00	28,64	32,61	34,00
Dépenses communes de personnel (pourcentage)	37,6	37,6	34,8	34,8
Taux de vacance des postes (pourcentage)				
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	4,2	4,2	6,9	6,9
Agents des services généraux et des catégories apparentées	0,5	0,5	0,7	0,7

<sup>a</sup> Cours de l'euro par rapport au dollar des États-Unis.